

MAIRIE D'OURSEL-MAISON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2022

Le vingt-huit Janvier deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis sous la présidence de **Mr VASSELLE Alain**, Maire.

PRESENTS : Madame TILLIER Françoise - Messieurs ALTAZIN Frédéric – FONTANA Sylvain – BERLY Jean-Marie – PYPE Denis – LALY Jean-Paul et DELATTRE Philippe

ABSENTS EXCUSES : Monsieur PYPE Stéphane (a donné pouvoir à Monsieur PYPE Denis), Madame GOURGUECHON Céline (a donné pouvoir à Monsieur BERLY Jean-Marie), et Madame DESPATY Allison (a donné pouvoir à Monsieur DELATTRE Philippe)

APPROBATION DU PV DU 19 NOVEMBRE 2021

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du 19 novembre 2021.

TRAVAUX

Mr DELATTRE fait un bilan des travaux :

- Allées piétonnes terminées
- Maison du 4 rue du presbytère : les employés nettoient le terrain puis prévoir réunion pour projet à venir.
- Travaux château d'eau : Démarrage cet été. Le Conseil s'interroge pour la fresque.
- Allées piétonnes : 2^{ème} tranche
- Assainissement : étude de zonage.
- Eclairage de l'église (vitraux) ; problème au niveau du parvis.
- Pose d'un miroir à la Vallée Saint Nicolas.
- Défense incendie
- Cimetière : Faire un gravillonnage et restructurer les allées.
- Chemin croisant : présence de trous (réunir la commission voirie en février).
- Numérotter les poteaux incendie.

Mr VASSELLE rend compte d'une réunion avec Dépôt Bingo concernant la sécurité. Incendie. Il faut vérifier tous les 2 ans la pression des poteaux incendie.

Il faudra également changer le poteau incendie du poulailler car trop petit pour les pompiers, il faut prévoir un diamètre de 100.

- Réunion le 3 février pour l'extension du Parc d'Activité à 10 h.
- Achat matériel : tondeuse débroussailleuse
- Lotissement : Faire contrôler la circulation par les gendarmes.
- Presbytère : Le toit a été fait par Cyr Debas.
-

Mr VASSELLE fait part d'une demande d'autorisation pour la pose d'une stèle sur le mur du cimetière au-dessus du caveau familial.

Le Conseil donne son accord.

Mme TILLIER évoque à nouveau les problèmes de salpêtre au niveau des prises électriques.

Concernant l'entrée du 9 la neuve-Rue, **Mr VASSELLE** propose un sursis à statuer et de recenser toutes les entrées qui posent problème. (Réunir la commission voirie avec le technicien de la CCOP).

Mr PYPE D informe le conseil du bornage des chemins le 3 février, puis plantations.

Mr BERLY rend compte de son entrevue avec l'entreprise Bodet pour l'électrification de la cloche. 2 possibilités : location ou achat :

- Achat : (garantie 2 ans et une vérification tous les 5 ans) : 5483 € HT
- Location : 3520 € + abonnement 704 €/an + loyer 60 €/mois

Le Conseil opte pour l'achat.

Mr VASSELLE fait le compte rendu de la réunion de la commission d'appel d'offres pour le projet mairie. Deux offres d'architecte, **Mr VASSELLE** propose de les auditionner lundi à 14 h.

Mr BERLY propose l'acquisition d'une webcam pour les visioconférences.

Le Conseil donne son accord.

Mr PYPE D revient sur le projet d'acquisition d'un défibrillateur : 1295 € HT et 300 € de branchement.

Mr PYPE D informe le Conseil que la Région a voté une aide pour la vidéo protection (30 % des dépenses plafonnées à 30 000 €)

DELBERATION SE60 : ADHESION DES EPCI.

Monsieur le Maire expose que la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, par délibération en date du 24 juin 2021, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle :

- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)

Lors de son assemblée du 23 novembre 2021, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

*à l'unanimité **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise au SE60.*

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Mr DELATTRE informe que deux dépôts de gravats sont à enlever (486 € pour l'enlèvement)

Mr FONTANA attire l'attention du conseil sur les largeur « variable » du chemin du tour de ville.

Mr PYPE D répond que cela va être réglé.

Mr LALY s'interroge sur la redevance des ordures ménagères, suite à un courrier de la CCOP.

Mr PYPE D répond que la redevance sera intégrée dans le foncier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 55.

Prochaine réunion le vendredi 11 Mars à 19 h.